



Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI
Ministre chargé des transports
246, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Rennes, le 25 novembre 2021

Objet : Position commune en faveur de l'inscription des ports de Brest et Roscoff au réseau central du RTE-T et de l'extension du corridor atlantique du MIE

Réf. : Votre courrier en date du 30/09/2021

Monsieur le Ministre,

Par notre courrier du 16 mai dernier, nous étions intervenus auprès de M. Jean CASTEX, Premier ministre, pour le raccordement du grand Ouest aux axes majeurs de transports européens à travers son inscription dans le RTE-T, le schéma qui identifie les liaisons stratégiques (ou "corridors") à l'échelle de l'Union Européenne, et dont la révision arrive aujourd'hui à terme.

Nous nous félicitons aujourd'hui de l'engagement confirmé par le Gouvernement français de défendre auprès de la Commission Européenne la demande d'intégration du port de Brest au réseau central du RTE-T à l'occasion de sa révision.

Le soutien du gouvernement français à l'inscription du port Brest au réseau central du RTE-T est une excellente nouvelle. Ce classement permettra à Brest-Roscoff de s'inscrire dans les itinéraires de circulation majeurs et de bénéficier des financements européens pour renforcer ses atouts et sa contribution au développement d'un transport maritime décarboné.

Néanmoins, nous souhaitons réaffirmer notre volonté que le gouvernement porte également l'inscription des nœuds urbains de Brest, Rennes, Nantes et Angers dans le réseau central auprès de la Commission Européenne. Cette inscription permettra d'accompagner le projet de Liaisons ferroviaires Nouvelles Ouest Bretagne - Pays de Loire (LNOBPL), et plus largement les politiques ambitieuses en faveur d'une mobilité bas carbone que les métropoles et communautés urbaines d'Angers, Brest, Nantes, Rennes développent pour répondre aux besoins de leurs usagers, d'aujourd'hui et de demain.

En effet, nous appelons de nos vœux l'extension du corridor Atlantique jusqu'à la pointe bretonne. Notre détermination répond non seulement à la nécessité d'améliorer l'accessibilité du grand Ouest, dans un contexte marqué par la mise en œuvre du Brexit, mais aussi à celle de développer une armature structurante pour les dessertes régionales et interrégionales de notre vaste territoire particulièrement dynamique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération respectueuse.

Nathalie APPÉRÉ



Présidente du Pôle
métropolitain Loire-
Bretagne

Présidente de Rennes
Métropole

Christophe BÉCHU



Président d'Angers
Loire Métropole

François CUILLANDRE



Président de Brest
Métropole

Johanna ROLLAND



Présidente de Nantes
Métropole

Copies : Mme la Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire
M. le Président du Conseil Régional de Bretagne

Annexe – Projet d'inscription des ports de Brest et Roscoff au réseau central du Rte-t et d'extension du corridor atlantique du MIE transmis à la Commission Européenne et à Jean Castex, Premier ministre en mai 2021.

